

Conseil provincial

Palais provincial
Place Saint-Lambert, 18A
4000 LIEGE
N° d'entreprise : 0207.725.104

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 19 OCTOBRE 2016

M. Claude KLENKENBERG, Président, ouvre la séance à 15H15'.

Mme Myriam ABAD-PERICK et M. Jean-Claude JADOT siègent au Bureau en qualité de Secrétaires.

M. le Gouverneur et Mme la Directrice générale provinciale assistent à la séance.

Il est constaté par la liste de présence que 51 membres assistent à la séance.

Présents :

Mme Myriam ABAD-PERICK (PS), Mme Isabelle ALBERT (PS), M. Marcel BERGEN (PTB+), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Alfred BREUWER (MR), Mme Muriel BRODURE-WILLAIN (PS), M. Léon CAMPSTEIN (PS), Mme Silvana CAROTA (ECOLO), M. Jean-François CLOSE-LECOCQ (ECOLO), M. Birol COKGEZEN (PS), M. Matthieu CONTENT (ECOLO), M. Fabian CULOT (MR), M. André DENIS (MR), Mme Valérie DERSELLE (PS), M. Dominique DRION (CDH-CSP), M. Pierre ERLER (CDH-CSP), M. Serge ERNST (CDH-CSP), M. Miguel FERNANDEZ (PS), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), M. Gérard GEORGES (PS), M. André GERARD (ECOLO), M. Christian GILBERT (MR), M. André GILLES (PS), M. Jean-Marie GILLON (ECOLO), M. Marc HODY (ECOLO), M. Jean-Claude JADOT (MR), Mme Valérie JADOT (PS), M. Claude KLENKENBERG (PS), Mme Denise LAURENT (PS), M. Luc LEJEUNE (CDH-CSP), M. Eric LOMBA (PS), Mme Anne MARENNE-LOISEAU (CDH-CSP), Mme Jennifer MAUS (MR), M. Julien MESTREZ (PS), M. Robert MEUREAU (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), Mme Josette MICHAUX (PS), Mme Marie MONVILLE (CDH-CSP), Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR), M. Paul-Emile MOTTARD (PS), Mme Sabine NANDRIN (MR), M. Hans NIESSEN (ECOLO), M. Jean-Luc NIX (MR), M. Alfred OSSEMANN (PS), Mme Vinciane PIRMOLIN (CDH-CSP), M. Rafik RASSAA (PTB+), Mme Vinciane SOHET (PS), M. José SPITS (CDH-CSP), M. André STEIN (MR), M. Marc YERNA (PS).

Excusés :

M. Alexandre LEMMENS (ECOLO), Mme Alexandra MATHELOT-COLLETTE (MR), M. Jean MATHY (PS), M. Georges PIRE (MR), M. Bernard ZACHARIAS (MR).

1. ORDRE DU JOUR ACTUALISÉ

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2016.
2. Budget provincial 2016 – 4^{ème} série de modifications.
(Document 16-17/001) – 4^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité)

3. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2016 – 4^{ème} série.
(Document 16-17/002) – 4^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité)
4. Perception des taxes provinciales pour l'année 2017 – Règlement général.
(Document 16-17/003) – 4^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité)
5. Perception des taxes provinciales pour l'année 2017 – Règlement relatif à la taxe sur les dépôts de mitraille ou de véhicules hors d'usage.
(Document 16-17/004) – 4^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité)
6. Perception des taxes provinciales pour l'année 2017 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements bancaires.
(Document 16-17/005) – 4^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité)
7. Perception des taxes provinciales pour l'année 2017 – Règlement relatif à la taxe sur les permis et licences de chasse.
(Document 16-17/006) – 4^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité)
8. Perception des taxes provinciales pour l'année 2017 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes, ainsi que sur les installations et activités soumises au décret relatif au permis d'environnement.
(Document 16-17/007) – 4^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité)
9. Perception des taxes provinciales pour l'année 2017 – Règlement relatif aux exonérations en faveur d'activités industrielles nouvelles.
(Document 16-17/008) – 4^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité)
10. Perception des taxes provinciales pour l'année 2017 – Résolution fixant le taux des centimes additionnels au précompte immobilier.
(Document 16-17/009) – 4^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité)
11. Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2017.
(Document 16-17/010) – 4^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité)
12. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2017 – 1^{ère} série.
(Document 16-17/011) – 4^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité)
13. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2016.

2. COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT

M. le Président informe l'Assemblée provinciale que se trouve sur les bancs l'ordre du jour actualisé de ce jour et rappelle que les travaux du jour sont consacrés d'une part, aux réponses du Député provincial – Président aux interventions du lundi 17 octobre 2016 qui portent sur ses compétences directes et d'autre part, aux interventions des chefs de groupe sur les documents budgétaires 2016 et 2017.

Comme le prévoit le règlement d'ordre intérieur du Conseil provincial, l'ordre de passage des chefs de groupe a été déterminé par tirage au sort lors du Bureau du 26 septembre dernier. Ils se présenteront donc suivant cet ordre :

- 1) le groupe PS ;
- 2) le groupe MR ;

- 3) le groupe ECOLO ;
- 4) le groupe CDH-CSP ;
- 5) le groupe PTB+.

3. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Mme Myriam ABAD-PERICK, Première Secrétaire, donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2016. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

4. DISCUSSIONS ET/OU VOTES DES RAPPORTS SOUMIS À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL PROVINCIAL

DOCUMENT 16-17/001 : BUDGET PROVINCIAL 2016 – 4^{ÈME} SÉRIE DE MODIFICATIONS.

DOCUMENT 16-17/002 : EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE 2016 – 4^{ÈME} SÉRIE.

DOCUMENT 16-17/003 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2017 – RÈGLEMENT GÉNÉRAL.

DOCUMENT 16-17/004 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2017 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES DÉPÔTS DE MITRAILLE OU DE VÉHICULES HORS D'USAGE.

DOCUMENT 16-17/005 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2017 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES.

DOCUMENT 16-17/006 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2017 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES PERMIS ET LICENCES DE CHASSE.

DOCUMENT 16-17/007 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2017 – RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXE SUR LES ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES OU INCOMMODES, AINSI QUE SUR LES INSTALLATIONS ET ACTIVITÉS SOUMISES AU DÉCRET RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

DOCUMENT 16-17/008 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2017 – RÈGLEMENT RELATIF AUX EXONÉRATIONS EN FAVEUR D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES NOUVELLES.

DOCUMENT 16-17/009 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2017 – RÉOLUTION FIXANT LE TAUX DES CENTIMES ADDITIONNELS AU PRÉCOMPTE IMMOBILIER.

DOCUMENT 16-17/010 : PROJET DE BUDGET DES RECETTES ET DÉPENSES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2017.

DOCUMENT 16-17/011 : EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE 2017 – 1^{ÈRE} SÉRIE.

M. le Président rappelle que ces onze documents (16-17/001, 002, 003, 004, 005, 006, 007, 008, 009, 010 et 011) ont été regroupés.

M. André GILLES, Député provincial – Président, intervient à la tribune, pour répondre aux questions relevant de ses compétences spécifiques.

Les chefs de groupe interviennent à la tribune sur les documents budgétaires 2016-2017 :

- M. Gérard GEORGES, Chef de groupe PS.
- M. Fabian CULOT, Chef de groupe MR ;
- M. Marc HODY, Chef de groupe ECOLO ;
- M. Dominique DRION, Chef de groupe CDH-CSP ;
- M. Rafik RASSAA, Chef de groupe PTB+.

Le vote sur ces onze documents interviendra le jeudi 20 octobre 2016, après la réponse du Collège provincial aux interventions budgétaires et aux interventions des chefs de groupe.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet, M. le Président déclare approuvé le procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2016

6. CLÔTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Monsieur le Président déclare close la réunion publique. La réunion publique est levée à 16h50'.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,



Marianne LONHAY

Le Président,



Claude KLENKENBERG.